

LE PAYS DE L'ARBRESLE

À VTT

► PRÉSENTATION DU CIRCUIT

Situé aux portes de Lyon, ce circuit présente de jolis paysages vallonnés et de belles vues sur les Monts d'Or et le Beaujolais depuis le Mont Plomb. L'époque gallo-romaine a également marqué ce territoire avec la présence de l'aqueduc de la Brévenne qui amenait l'eau d'Aveize, situé dans les Monts du Lyonnais, à Lyon.

Plus d'informations sur www.arbresletourisme.fr

► DESCRIPTIF DU CIRCUIT

- D** Depuis le parking de l'Europe, prenez successivement la rue des Sports sur votre gauche, puis la rue de la mairie à droite, la rue du Bricolet à droite puis la rue du perpétuel sur votre gauche et traversez avec prudence la RD 70. Poursuivez sur le chemin de la Préjacquière légèrement sur votre droite pendant 800 m.
- 1** Empruntez le chemin du Bois Seigneur sur votre droite puis continuez sur votre droite à la deuxième patte d'oie.
- 2** Prenez le chemin de droite au niveau de l'étang sur 1 km avant de tourner sur votre gauche.
- 3** Continuez sur 600 m jusqu'à la rivière puis tournez sur votre droite pour rejoindre la RD 7.
- 4** Traversez-la et prenez le chemin sur votre gauche puis sur votre droite en direction du château du Poirier et du Mont Plomb.
- 5** Prenez le chemin de gauche sur 1,7 km et traversez la RD 70.
- 6** Continuez sur le chemin en face jusqu'à la RD 7. Traversez-la.
- 7** Poursuivez sur le chemin face à vous puis prenez le chemin des Gouttes sur votre droite.
- 8** Suivez le chemin des Terres sur votre gauche puis le chemin rural de nouveau sur votre gauche. Poursuivez tout droit pour rejoindre le chemin de la Balmière.
- 9** Continuez sur le chemin du Bricollet pour rejoindre le parking de l'Europe.

A

► Pour signaler un problème, www.sentinelles.sportsdenature.fr



Crédit photo : JL de Cocqueral



CIRCUIT

58

Le Mont Plomb

Commune... Lentilly

Distance..... 12,5 Km

Dénivelé..... 222 m

Difficulté..... Difficile

Office de Tourisme
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE :
04.74.01.48.87 / officedetourisme@paysdelarbresle.fr
www.arbresletourisme.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE :
04.74.01.68.90 / ccpa@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle



CIRCUIT

58

Le Mont Plomb

▶ DÉPART :

Parking de l'Europe

▶ BALISAGE :

Suivre n° 58 sur



CODE DE BONNE CONDUITE DU VÉTÉTISTE :

- ▶ Le port du casque est fortement recommandé
- ▶ Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
- ▶ Respectez le code de la route en toutes circonstances.
- ▶ Prenez connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du parcours choisi et des conditions météorologiques.
- ▶ Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- ▶ Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement, accessoires de réparation et trousse de première urgence.
- ▶ Restez courtois avec les autres usagers.
- ▶ Dépassez avec précaution les randonneurs pédestres et équestres, qui restent toujours prioritaires.
- ▶ Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- ▶ Respectez les propriétés privées et les zones de cultures.
- ▶ Ne faites pas de la cueillette sauvage de fleurs, fruits, légumes et champignons.
- ▶ Ne troublez pas la tranquillité des animaux d'élevage.
- ▶ Gardez vos débris, soyez discret et respectueux de l'environnement.

